

# Appel à candidature pour la direction de la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace (MISHA)

La Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme-Alsace (MISHA) est une unité d'appui et de recherche (UAR) entre le CNRS et l'Université de Strasbourg, tutelles principales, et l'Université de Haute- Alsace, tutelle secondaire (<http://www.misha.fr>). Elle fait partie du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme (RnMSH), inscrit sur la feuille de route des infrastructures nationales de recherche. En accord avec la Charte des MSH<sup>1</sup>, la mission fondamentale de la MISHA est de participer au développement et à la structuration de la recherche en Sciences Humaines et Sociales (SHS) dans un contexte interdisciplinaire, local, national et international. Depuis plusieurs années, son action a très fortement évolué vers les *humanités numériques* et la *science ouverte*, qui, à l'heure de la société de la connaissance, font parties intégrantes des enjeux stratégiques des universités du 21<sup>e</sup> siècle et modifient profondément les conditions de production et de diffusion des savoirs. Le numérique permet notamment l'apparition de nouvelles pratiques de recherche facilitant l'accessibilité des résultats de la recherche et la transparence des processus qui y mènent. Il ne s'agit pas uniquement d'une mise à disposition d'outils (par exemple sous forme de plateformes) dans les différents champs des sciences humaines et sociales, mais d'un mouvement fédérateur dont la MISHA est le porte-drapeau en Alsace. En parallèle à ces deux orientations, la MISHA joue un rôle pilote dans le processus d'*internationalisation* de la recherche en SHS et ainsi que dans le renforcement du dialogue entre les disciplines, permettant ainsi l'émergence d'une *interdisciplinarité* renouvelée.

Dans ce contexte, il est attendu du (de la) candidat(e) un intérêt marqué pour l'interdisciplinarité, la science ouverte, le numérique et l'international. En particulier :

Il est attendu une expérience d'impulsion, de coordination ou de direction scientifique dans des configurations d'équipes, d'unité de recherche, de GIS, de GDR ou d'autres regroupements de cet ordre.

Il est attendu une expérience de gestion et de coordination de personnels, enseignants-chercheurs et ingénieurs techniciens. Cette expérience peut s'être forgée dans des équipes universitaires, CNRS, ou autres.

Il est attendu une connaissance du fonctionnement de l'Université, du CNRS, et du dispositif de recherche national.

Il est attendu une sensibilité particulière au développement, pour la MISHA, de ses réflexions et pratiques pluridisciplinaires et à son inscription dans la dynamique de l'*open science* et dans la construction des infrastructures et IR nationales.

---

<sup>1</sup> [https://www.msh-reseau.fr/media/pages/ressources/1f0b2d6aad-1626816186/charte\\_2019\\_0.pdf](https://www.msh-reseau.fr/media/pages/ressources/1f0b2d6aad-1626816186/charte_2019_0.pdf)

## Procédure de recrutement

Le (la) directeur (trice) de la MISHA est nommé conjointement par les deux tutelles principales (CNRS et université de Strasbourg), sur proposition du comité de pilotage de la MISHA. Le directeur ou la directrice peut se faire assister dans l'exercice de ses missions par un-e ou des directeurs ou directrices adjoint-e-s, qui devront être mentionné-e-s dans son acte de candidature.

Le comité de recrutement est composé des membres votants du comité de pilotage de la MISHA (un représentant de l'université de Strasbourg et un représentant de l'InSHS, avec voix délibérative, ainsi que d'un représentant de l'université de Haute-Alsace, un représentant de la DR10 du CNRS et un représentant du RnMSH, avec voix consultative). Ce comité de recrutement est chargé de rédiger et de diffuser l'appel à candidature ainsi que de procéder à l'audition des candidat(e)s. Suite aux auditions, le comité de recrutement propose une équipe de direction au comité de pilotage qui finalement statue et fait remonter la proposition aux tutelles.

Le déroulé :

- Fin 2022 : lancement de l'appel à candidature au sein de l'Université de Strasbourg, du CNRS, de l'université de Haute-Alsace et auprès de toutes les MSH.
- 9 juin 2023 : date limite de dépôt de candidature.
- Semaine du 19 juin 2023 : audition des candidat(e)s par le comité de recrutement
- Fin juin 2023 : décision par le comité de pilotage de la MISHA

(Avant les auditions, les candidat(e)s pressentis sont fortement encouragés à prendre contact avec les tutelles de la MISHA ainsi qu'avec l'équipe de direction actuelle de la MISHA)

## Prise en compte de la fonction

Si le(la) directeur(rice) a un statut d'enseignant-chercheur, son activité est prise en compte à travers une décharge d'enseignement et/ou une prime dont les montants dépendent de son université.

S'il s'agit d'un chercheur CNRS, il peut percevoir une prime dont le montant est fixé par l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS

## Constitution du dossier de candidature

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- En adéquation avec le profil du poste, le(la) candidat(e) rédigera un projet (de dix pages maximum) pour la direction future de la MISHA (2024-2028) en insistant notamment sur les questions de gouvernance
- Lettres de recommandation (*facultatif*)
- Dépôt des dossiers de candidature auprès de la vice-présidence recherche de l'université de Strasbourg ([dir-vp-recherche@unistra.fr](mailto:dir-vp-recherche@unistra.fr))